

Fiscalité du chef d'entreprise

Réf. 1604

- ♦ **Durée** : 4 heures
- ♦ **Public**. Conseillers en patrimoine : avocat, expert-comptable, commissaire aux comptes, CGP, ingénieur patrimonial, notaire, juriste, fiscaliste, étudiant M2. Dirigeant d'entreprise.
- ♦ **Support** : 200 diapositives
- ♦ **Pré-requis** : aucun. **Niveau** : approfondissement.
- ♦ **Animateur** : Henry Royal
- ♦ **Convention** : [site](#)
- ♦ **Objectifs et compétences visées de la formation** :

- Connaître la fiscalité de la cession de l'entreprise, à titre gratuit ou onéreux
- Tirer pleinement parti des dispositifs fiscaux accordés au chef d'entreprise

♦ Contenu

I. - Fiscalité du dirigeant

1. Panorama
2. Impôt sur le revenu : dividendes
3. Vente de titres
 - Impôt sur la plus-value
 - Régime de droit commun ; abattements ; exonérations ; report, sursis
 - Droits d'enregistrement
 - Réponses pour optimiser la fiscalité
4. Droits de mutation
 - Donation de la pleine propriété ; de la nue-propriété. Montant des droits avec et sans Dutreil. Réduire les droits de mutation
5. Stratégies d'optimisation fiscale
 - Chronologie des opérations : donation-vente, vente-donation. Positions de l'administration fiscale et du comité de l'abus de droit

II. - Pactes Dutreil transmission

1. Sociétés, CGI art 787 B
 - Engagement collectif de conservation, engagement individuel. Apport à une holding passive. Conditions à respecter. Opérations autorisées ou non. Rupture de l'engagement
2. Sécuriser les pactes